Stage DFMS / DFMSA

DFMS : Diplôme de formation médicale spécialisée.

DFMSA : Diplôme de formation médicale spécialisée approfondie.

Conditions

- Les candidats sont des médecins et des pharmaciens extracommunautaires (Hors Union Européenne, Suisse, Andorre, Islande, Norvège et Lichtenstein), titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la médecine dans leur pays d'origine ou d'obtention.
- **DFMS** : être en cours de spécialisation dans son pays d'origine et avoir au minimum encore 2 semestres hospitaliers à effectuer au 1er novembre de l'année universitaire postulée.
- **DFMSA** : être titulaire du diplôme de spécialiste.
- Convention interuniversitaire et l'Institut Curie.
- Inscription à l'université du coordonnateur de leurs spécialités qui organise leurs parcours de formation.
- Le programme est déterminé sur la base du contenu : formation théorique à l'université d'affectation et formation pratique dans un département / service de l'Institut Curie agréé auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la formation des internes de la spécialité.
- Ils ont le statut de Faisant Fonction d'Interne (FFI).

Durée de la formation (sans changer de région d'affectation et réalisée en une seule fois)

- **DFMS :** 2 semestres (12 mois) minimum et 6 semestres (36 mois) maximum.
- **DMFSA** : 1 semestre (6 mois) minimum et 2 semestres (12 mois) maximum.

Niveau de langue

- Un justificatif de diplôme de connaissance de la langue française équivalent au niveau B2 (TCF, TEF, DELF).

Financement

- La formation est assurée par l'Institut Curie ou par l'hôpital / université d'origine.

Visa

- Visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) de 12 mois et une autorisation provisoire de travail (APT) si le stage est plus de 6 mois.

Pour postuler

- Le dossier de candidature est disponible sur le site de la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg : http://med.unistra.fr/fre/Formations/3eme-cycle/DFMS-DFMSA.
- Les candidats doivent compléter le formulaire d'inscription sur le site de l'enseignement de l'Institut Curie, et joindre les documents demandés pour l'analyse de leur demande.